



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 9 octobre 2024

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
45	53

Date de convocation

3 octobre 2024

Eau Assainissement – Rapport sur le Prix et la Qualité des Services 2023

**N° de la délibération
2024-598**

Secrétaire de séance :

Le 9 octobre 2024 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Michel BRUNET, Mme Liliane BURGUNDER, MM. Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Thierry DARD, Serge DEBRIE, Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mme Annie FOURNIER, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, Danièle LECOMTE, MM. Gilbert LA RUSSA, Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Gérard ROBERTON, Frédéric SAUSSET, Mme Anne SCHMITT, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Marc SIMONEL, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL. Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Pascal BIGI (pouvoir à M. Jean-Christophe WEIBEL), Mme Delphine COMTE (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Valina FAURE (pouvoir à M. Paul BARBARY), M. Denis DEROUX (représenté par son suppléant M. Marc SIMONEL), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Isabelle FREICHE (pouvoir à Béatrice FOUR), Mme Annie GUIBERT (pouvoir à M. Bruno SENECLAUZE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Bruno FAURE), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, Mme Christèle DEFRANCE, Mme Amandine DEYGAS, Mme Mélanie DONGEY, Mme Myriam FARGE, Mme Christiane FERLAY, M. Patrick FOURCHEGU, M. Pierre GUICHARD, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, Mme Agnès OREVE, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, M. Alain SANDON.

Vu les articles L.2224-5, L.2224-7, L.2224-8, D2224-1 à D2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu le Rapport sur le Prix et la Qualité des Services Eau potable, assainissement collectif et non collectif 2023 ci-annexé ;

Considérant l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) réunie le 2 octobre 2024 ;

Considérant l'avis du bureau du 3 octobre 2024 ;

Considérant l'avis du Conseil d'exploitation des régies du 08 octobre 2024 ;

Après en avoir délibéré à :

- 53 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **PREND ACTE** du Rapport sur le Prix et la Qualité des Services Eau potable, assainissement collectif et non collectif 2023 ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercurol-Veaunes, le 9 octobre 2024.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 11/10/2024

Qualité : Le président ArcheAgglo

